

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

7 JANVIER 2015

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du comité administratif / commission d'aménagement, tenue selon la loi, au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, le **MERCREDI 7 JANVIER 2015, à 17 h (5 h pm)**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

Les conseillers de comté :

M^{me} Carmen Rivard , mairesse de Nédélec
et préfète suppléante de la MRCT
M. Daniel Barrette , maire de Laverlochère
M. Simon Gélinas , maire de Lorrainville
M^{me} Nicole Rochon , mairesse de Témiscaming

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

EST ABSENT :

M. Bruno Boyer, maire de Belleterre

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et responsable
de la gestion des matières résiduelles
M^{me} Christelle Rivest , coordonnatrice au service d'évaluation et à la
gestion des baux
M. Tomy Boucher , directeur général adjoint – secrétaire-trésorier
adjoint
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

N. B. : Le comité administratif s'est réuni en caucus (huis clos) de 17 h à 17 h 30.

01-15-001A

Ouverture de la séance ordinaire publique à 17 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Le préfet ouvre cette première séance du CA pour l'année 2015 en offrant ses meilleurs souhaits pour cette nouvelle année : amour, santé et prospérité.

Il profite de l'occasion pour rappeler le rôle de la MRC, celui du préfet et de l'importance de travailler en bonne collaboration pour rencontrer les objectifs et les mandats dévolus à la MRC, d'où l'importance de maintenir une vision de coopérative de services pour une organisation comme la MRCT.

01-15-002A Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2014.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2014 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

01-15-003A Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

Aucune question de l'assistance.

01-15-004A Offre de services pour identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA).

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

01-15-005A Gestion des matières résiduelles.

Aucun sujet à discussion.

01-15-006A Certificat de conformité : Approbation de la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à son règlement de zonage (règlement n° 247, adopté le 10 décembre 2014).

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le CA de la municipalité régionale de comté;

Attendu que la municipalité de Duhamel-Ouest désire amender son règlement de zonage n° 196 présentement en vigueur pour modifier la zone d'interdiction des nouvelles constructions (lac Laperrière);

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la municipalité de Duhamel-Ouest à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 247, adopté le 10 décembre 2014 – zonage).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 247 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 10 décembre 2014

Date de réception à la MRCT : 11 décembre 2014

01-15-007A

Certificat de conformité : Approbation du premier règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux de la municipalité de Lorrainville à son règlement de zonage (règlement n° 117-11-2014, adopté le 9 décembre 2014).

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut adopter un règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux. Un tel règlement entre en vigueur, à la date de son approbation par le CA de la municipalité régionale de comté;

Attendu que la municipalité de Lorrainville désire adopter un tel règlement pour faire financer des infrastructures par des promoteurs;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver le règlement sur les ententes relatives à des travaux municipaux, adopté par la municipalité de Lorrainville (règlement n° 117-11-2014, adopté le 9 décembre 2014).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 117-11-2014 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 9 décembre 2014

Date de réception à la MRCT : 11 décembre 2014

01-15-008A

Certificat de conformité : Approbation de la modification adoptée par la Ville de Témiscaming à son règlement de zonage (règlement n° 612, adopté le 9 décembre 2014) (second projet).

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le CA de la municipalité régionale de comté;

Attendu que la Ville de Témiscaming désire amender son règlement de zonage n° 427 présentement en vigueur pour agrandir une zone commerciale sur le chemin Kipawa;

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la Ville de Témiscaming à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 612, adopté le 9 décembre 2014 – zonage).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 612 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et au document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 9 décembre 2014 (second projet)

Date de réception à la MRCT : 15 décembre 2014

01-15-009A

Certificat de conformité : Approbation de la modification adoptée par la Ville de Ville-Marie à son règlement de zonage (règlement n° 481, adopté le 1^{er} décembre 2014) (second projet).

Attendu qu'en vertu des articles 137.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une municipalité peut modifier son règlement de zonage. Cette modification est assujettie au troisième alinéa de l'article 123 de la LAU, le cas échéant, mais n'entre en vigueur qu'à la date de son approbation par le CA de la municipalité régionale de comté;

Attendu que la Ville de Ville-Marie désire amender son règlement de zonage n° 458 présentement en vigueur pour faire passer un terrain de « résidentiel haute densité » à « résidentiel moyenne densité » sur la rue Bruyère;

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ D'approuver la modification adoptée par la Ville de Ville-Marie à sa réglementation d'urbanisme (règlement n° 481, adopté le 1^{er} décembre 2014 – second projet).

Conformité au schéma d'aménagement révisé

Le schéma d'aménagement révisé de la MRCT est entré en vigueur le 15 octobre 2012. Le règlement n° 481 apparaît conforme aux dispositions du schéma d'aménagement révisé et du document complémentaire.

Date d'adoption du règlement : 1^{er} décembre 2014 (second projet)

Date de réception à la MRCT : 15 décembre 2014

Renouvellement d'adhésion pour l'année 2015.

01-15-010A

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

- ❖ De renouveler l'adhésion de la MRC de Témiscamingue auprès des organismes suivants, tel que prévu au budget 2015 :
 - ↪ Fédération canadienne des municipalités : 2 069,97 \$;
 - ↪ Association québécoise d'urbanisme : 155,22 \$;
 - ↪ Association des aménagistes régionaux du Québec : 465,65 \$;
 - ↪ Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec : 373,67 \$;
 - ↪ Fédération québécoise des municipalités : 14 631,87 \$;
 - ↪ Association des directeurs municipaux du Québec : 483,84 \$;
 - ↪ Association des techniciens en prévention incendie du Québec : 100,00 \$.

01-15-011A

Autorisation pour versement d'une contribution à Solidarité rurale du Québec.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Simon Gélinas
et résolu unanimement

- ❖ D'autoriser le versement de 10 000 \$ auprès de Solidarité rurale du Québec, tel que prévu au budget 2015.

01-15-012A

Service d'évaluation – Rapport d'activités.

Le comité administratif prend acte du rapport mensuel d'activités ainsi que les statistiques à jour des visites sur le site Web de la MRCT, ainsi que la présentation faite par M^{me} Christelle Rivest, coordonnatrice au service d'évaluation concernant le plan de travail et les priorités 2015 du service d'évaluation et de la gestion des baux.

De même, M^{me} Rivest présente l'offre de services qui sera soumise auprès des municipalités locales pour la location de la plieuse-inséreuse.

01-15-013A

Approbation des comptes à payer ainsi que le rapport budgétaire à jour.

Le comité administratif prend acte du rapport budgétaire de la MRC de Témiscamingue de même que la liste des comptes à payer pour l'exercice.

Il est proposé par M. Simon Gélinas
appuyé par M. Daniel Barrette
et résolu unanimement

- ❖ Que les comptes suivants soient acceptés et payés :

Salaire des employés et rémunération des maires du 16 novembre au 15 décembre 2014		
Nom	Titre	Salaire
Arnaud Warolin	Préfet	4 405,02 \$
Lyne Gironne	Directrice générale – secrétaire-trésorière	3 252,84 \$
Tomy Boucher	Directeur général adjoint – secrétaire-trésorier adjoint	2 715,79 \$
Daniel Dufault	Coordonnateur au service d'aménagement	3 346,56 \$
Christelle Rivest	Coordonnatrice au service d'évaluation	2 232,02 \$
Richard Pétrin	Coordonnateur du service de collecte sélective	2 330,23 \$
Katy Pellerin	Directrice du Centre de valorisation et chargée de projet en environnement	2 260,84 \$

Masse salariale des autres employés de la MRCT	48 118,79 \$
---	---------------------

Rémunération des maires	4 605,04 \$
--------------------------------	--------------------

N° chèque	Nom	Description	Montant
CAMIONS & MACHINERIES - ÉCOCENTRE			
C1401454	ARBRONORD INC.	ACCESSOIRES CAMIONS # 5	21,79 \$
C1401516	PÉTROLES TÉMIS	DIESEL NOV. 2014	2 716,93 \$
C1401491	DÉPANNEUR BÉCO	DIESEL NOVEMBRE 2014	2 927,41 \$
C1401495	GARAGE QUINCAILLERIE DE L'EST	DIESEL NOVEMBRE 2014	216,00 \$
C1401496	GARAGE W. LACASSE INC.	DIESEL NOVEMBRE 2014	487,33 \$
C1401502	LA STATION VILLE-MARIE	DIESEL NOVEMBRE 2014	915,60 \$
C1401507	LES PÉTROLES ALCASYNA INC.	DIESEL NOVEMBRE 2014	5 633,27 \$
C1401522	STATION DE SERVICE LAROCHELLE	DIESEL NOVEMBRE 2014	5 549,61 \$
C1401523	STATION SERVICE P. GINGRAS	DIESEL NOVEMBRE 2014	150,00 \$
C1401403	GARAGE MARC CÔTÉ	DIESEL OCTOBRE 2014	287,00 \$
C1401443	RADIO-COM JBM INC.	LOCATION TÉL. CAMIONS 11-2014	3 309,26 \$
C1401489	DISTRIBUTION CARDINAL INC.	PIÈCES BROYEUR	1 047,19 \$
C1401499	HYDRAULIQUE J. BEAUDOIN	PIÈCES CAMION # 5	359,37 \$
C1401471	PIÈCES D'AUTOS BROUSSEAU LTÉE	PIÈCES CAMIONS	62,31 \$
C1401490	DISTRIBUTIONS GIRONNE LTÉE	PIÈCES LOADER + INVENTAIRE	2 318,14 \$
C1401517	RADIO-COM JBM INC.	RADIO CAMIONS 12-2014	411,89 \$
C1401514	PNEUS GBM	PNEUS CAMIONS # 1-3-5	10 769,60 \$
AUTRES - ÉCOCENTRE			
C1401512	PELLERIN KATY	ACHAT ENCRE-ÉCOCENTRE	128,72 \$
C1401524	T.S.C. INC.	BOTTES HIVER C. BOURGAULT	206,90 \$
C1401511	NOUVEAUTÉS LETANG INC.	BOTTES SÉCURITÉ S. CARON	150,62 \$
C1401422	TRICENTRIS, CENTRE DE TRI	CONTRIBUTION 1.4.2 POUR 2014	22 492,50 \$
C1401464	INDUSTEK	COUTEAU POUR PRESSE	626,54 \$
C1401484	C.U. DE LATULIPE-ET-GABOURY	DOMMAGE BAC BLEU	82,95 \$
C1401519	RÉNOVATION ÉRIC JULIEN INC.	DOMMAGES	550,84 \$
C1401528	HYDRO-QUÉBEC	ÉCOCENTRE 30-09 AU 26-11-2014	3 864,86 \$
C1401498	HOME HARDWARE	FOUR GRILLE PAIN ROULOTTE	45,98 \$
C1401457	COMMUNICATION-TÉMISCAMINGUE	INTERNET ÉCOCENTRE DÉC. 2014	91,93 \$
C1401525	TRANSPORT SYMKAM ENR.	LEVÉE MUNICIPALITÉS	8 605,88 \$
C1401405	JM ROBERT	LEVÉE MUN. 18-09 AU 03-11-2014	5 037,63 \$
C1401447	VITRERIE TÉMISCAMINGUE INC.	LEXAN-PRESSE	14,56 \$
C1401437	MARSEILLE EXTINCTEUR	NETTOYAGE EXTINCTEUR-ROULOTTE	26,39 \$
C1401505	LES ATELIERS KAMI INC.	OPÉRATEUR CHARGEUR NOV. 2014	2 297,33 \$
C1401475	TEMLAC LTÉE	RALLONGE ÉLECTRIQUE CAMION	268,72 \$
C1401481	9005-3703 QUÉBEC INC.	RÉCUP. BARDEAUX 27-11-2014	1 264,73 \$
C1401501	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 27-11-2014	1 792,46 \$
C1401504	LAURENTIDE RE/SOURCES INC.	RÉCUP. RDD 31-10-2014	6 598,80 \$
C1401453	AMNOR INDUSTRIES	RÉCUP. RDD 22-10-2014	300,60 \$

N° chèque	Nom	Description	Montant
C1401467	LA SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉNÉRALES	RÉCUP. BARDEAUX 31-10-14	1 713,13 \$
C1401413	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 28-10-2014 (634-2233)	215,74 \$
C1401506	LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GADI INC.	RÉP. PORTE - CENTRE TRANSFERT	2 497,71 \$
C1401509	MULTITECH ENVIRONNEMENT	TRAITEMENT R. PLANTE NOV. 2014	69 497,76 \$
C1401480	2956-1933-QUÉBEC INC.	TRICENTRIS 6-11-2014	6 611,05 \$
PACTE RURAL			
C1401415	AVENTURES OBIKOBA	PACTE RURAL 2011 - TOURISME	9 242,92 \$
C1401417	FORESTERIE LAC B INC.	PACTE RURAL 2014 - AGROALIMENT	12 511,73 \$
C1401423	VILLE DE TÉMISCAMING	PACTE RURAL 2014 - CIRCUIT	20 500,00 \$
C1401421	REGROUPEMENT D'ENTRAIDE	PACTE RURAL 2014 - JARDINS	5 000,00 \$
C1401419	JOURNÉE ÉQUESTRE DE FABRE	PACTE RURAL 2014 - MANÈGE	388,00 \$
C1401416	FOIRE GOURMANDE DE L'A-T	PACTE RURAL 2014 - VM EN FOIRE	15 000,00 \$
C1401482	ARTCAD	PACTE RURAL-MURET BIENVENUE	1 149,75 \$
C1401420	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	PACTE RURAL 2014 - TULIPES	10 568,01 \$
C1401398	ARTCAD	PACTE RURAL MURET BIENVENUE	1 321,75 \$
PROJET VOLET II			
C1401456	COMITÉ MUNICIPAL DE LANIEL	PROJET # 945-14 VOLET II	10 800,00 \$
C1401424	ZEC RESTIGO	PROJET # 946-14 VOLET II	9 700,00 \$
C1401430	ENTREPRISES GAUDET ET LAURENCE SENC	PROJET # 784-10 VOLET II	15 400,00 \$
C1401503	LAROCHELLE ROBERT	PROJET # 862-12 VOLET II	5 682,40 \$
C1401470	MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOURY	PROJET # 867-12 VOLET II	8 217,27 \$
C1401521	SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION SYLVICOLE	PROJET # 932-13 VOLET II	1 833,36 \$
C1401448	ZEC DUMOINE	PROJET # 947-14 VOLET II	9 700,00 \$
AVENIR D'ENFANTS			
C1401425	ALPHA-TÉMIS	AGENTE MOB. FAMILIALE	6 771,64 \$
C1401429	CENTRE GÉRARD-BRISSON	INTERVENANT PIVOT PATERNITÉ	2 319,80 \$
QC EN FORME			
C1401431	GAUTHIER MANON	DÉPL. 20-11 AU 27-11-2014	490,97 \$
C1401497	GINGRAS MARJORIE	DÉPL. ATELIER 25-11-2014	2 705,29 \$
C1401487	COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-TÉMISCAMINGUE	ACTIVITÉS QEF	966,31 \$
C1401485	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI	LOCATION SALLE 3/12/2014	75,00 \$
C1401438	MUNICIPALITÉ DE LAVERLOCHÈRE	ACTIVITÉS QEF	1 364,72 \$
COMMISSION CULTURELLE			
C1401488	CONSEIL DE LA CULTURE	ADHÉSION-VÉRONIC BEAULÉ	25,00 \$
C1401410	VILANDRÉ MARCELLE	COMM. CULTUREL 06-10-14	35,91 \$
C1401402	CLOUTIER GAÉTANE	COMM. CULTUREL 06-10-14	27,72 \$
C1401483	BERGERON ÉLECTRONIQUE	EXPOSITION RIFT	114,98 \$
C1401508	MARCOTTE SYLVAIN	EXPOSITION RIFT	100,00 \$
C1401477	ÉCOLE RIVIÈRE-DES-QUINZE	FONDS COM. CULT.	415,00 \$
PROGRAMME HABITATION			
C1401409	ROBERT GILBERT	SUBV. RÉNOVILLAGE	6 113,00 \$
C1401408	ROBERT DENISE	SUBV. RÉNOVILLAGE	10 000,00 \$
C1401460	FAY FRANÇOIS	SUBV. RÉNOVILLAGE	10 000,00 \$
MRCT - DIVERS			
C1401440	PROGIGRAPH VAL-D'OR	#10 PDZA	12 647,25 \$
C1401493	FLÉBUS BERNARD	#12 PDZA	42,00 \$
C1401455	CENTRE AUTO COLLISION	1ER VERS DÉNEIGEMENT 2014-2015	1 724,63 \$
C1401436	LETTRAGE FRANS GAUTHIER	4 ENS. MAGNÉTIQUES-ING. FOR.	436,90 \$
C1401458	CORPORATION AUGUSTIN-CHÉNIER INC.	4E VERSEMENT RIFT	14 905,00 \$

N° chèque	Nom	Description	Montant
C1401444	REVUE ORGANISATIONS ET TERRITOIRES-UQAC	ABONNEMENT 2014-2015	103,48 \$
C1401515	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT 30-11-2014	268,17 \$
C1401441	PROVIGO DE VILLE-MARIE	ACHAT 31-10-2014	258,64 \$
C1401401	C.R.E.A.T.	ADHÉSION 2014-2015	100,00 \$
C1401461	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	ANGLIERS	220,00 \$
C1401478	BELL CONFÉRENCES INC.	APPEL CONFÉRENCE 31-10 +21-11	46,03 \$
C1401433	GREAT WEST	ASS. COLLECTIVES DÉC. 2014	7 844,77 \$
C1401520	SERVICES INFORMATIQUES LOGITEM INC.	FOURNITURES BUREAU	3 010,42 \$
C1401411	ÉDITIONS PETITE MINE	CAHIERS ACTIVITÉS - INCENDIE	304,40 \$
C1401452	ACAD 2000	CARTE-BAUX	23,00 \$
C1401527	BELL MOBILITÉ INC.	CELLULAIRE DÉCEMBRE 2014	354,38 \$
C1401473	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT	COLLOQUE RH 19-11-2014	225,00 \$
C1401472	SMI INFORMATIQUE	CONTRAT DÉC. 2014	1 771,85 \$
C1401526	WOLTERS KLUWER QUÉBEC LTÉE	MAJ CODES MUNICIPAUX	540,17 \$
C1401449	REVENU CANADA ET	DAS FÉDÉRALES NOVEMBRE 2014	11 716,48 \$
C1401412	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 1 AU 15 NOV 2014	14 670,80 \$
C1401450	REVENU QUÉBEC	DAS PROV. 16 AU 30 NOV 2014	14 046,34 \$
C1401404	GINGRAS FRANÇOIS	DÉPL. 7-10 AU 17-11-2014	295,44 \$
C1401427	BEAULÉ VÉRONIC	DÉPL. 04 AU 26-11-2014	141,16 \$
C1401426	BEAULIEU GUILLAUME	DÉPL. 09-07 AU 08-09-2014	878,58 \$
C1401434	JACQUES MONIA	DÉPL. 17-21 NOVEMBRE 2014	92,18 \$
C1401432	GRAFTEAUX YVES	DÉPL. 22-10 AU 17-11-2014	48,60 \$
C1401445	RIVEST CHRISTELLE	DÉPL. 26 NOVEMBRE 2014	72,93 \$
C1401462	GIRONNE LYNE	DÉPL. 29-09 AU 13-11-2014	633,14 \$
C1401435	JENSEN-LYNCH JONATHAN	DÉPL. CSI 10-09-2014	30,51 \$
C1401439	PERRON ROGER	DÉPL. CSI 10-09-2014	6,30 \$
C1401442	PÂQUET JEAN-LUC	DÉPL. CSI 10-09-2014	27,72 \$
C1401446	ROULEAU ALAIN	DÉPL. CSI 10-09-2014	23,31 \$
C1401500	IMPRIMACTION	DÉPLIANTS-ÉVALUATION	390,90 \$
C1401468	LES ATELIERS KAMI INC.	ENTRETIEN DÉC. 2014	3 787,28 \$
C1401466	JOCELYNE LACHANCE	FRAIS DÉPLACEMENT 2014	2 248,51 \$
C1401494	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	FRAIS DICOM-OCT. 2014	41,86 \$
C1401492	ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC	GESTIONNAIRE FORM. 2014-2015	1 149,75 \$
C1401397	ARKYS WEB SOFTWARE INC.	HÉBERGEMENT NOV.-AVRIL 2015	241,45 \$
C1401474	TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE TÉMISCAMINGUE	INDUSTRIE FORESTIÈRE 27-11-14	776,08 \$
C1401518	RIVEST CHRISTELLE	INSC. UNIVERSITÉ HIVER 2015	400,51 \$
C1401479	HYDRO-QUÉBEC	MRCT 22-10 AU 21-11-14	2 218,61 \$
C1401513	PITNEY WORKS	FRAIS RECHARGE TIMBREUSE	109,72 \$
C1401469	MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE	PERMIS 5 À 7 MUN. 2015	42,50 \$
C1401463	GOODYEAR CANADA INC.	PNEUS-EMPLOYÉS	583,34 \$
C1401451	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 01-11-2014 (RÉSEAU)	2 616,32 \$
C1401529	TÉLÉBEC S.E.C.	RELEVÉ 19-11-2014 (629-2829)	1 053,38 \$
C1401414	VISA DESJARDINS	RELEVÉ 31-10-2014	1 685,69 \$
C1401530	VISA DESJARDINS	RELEVÉ 28-11-2014	1 764,81 \$
C1401400	BERGERON RICHARD	REMB. CERTIFICAT 1200868	7,00 \$
C1401459	CROCKER J. PATRICK	REMB. HÉBERGEMENT 7 NOV.	1 048,49 \$
C1401396	ANNIE ROY	REMB. PETITE CAISSE 20-11-2014	179,20 \$
C1401399	BERGERON RENÉ	REMB. CERTIFICAT 1200858	3,84 \$
C1401407	NADEAU MICHEL	REMB. CERTIFICAT 1200859	13,75 \$
C1401406	LAROCHE FRANÇOIS	REMB. CERTIFICAT 1200860	35,86 \$
C1401428	BOUCHER TOMY	REPAS 24-11-2014	110,00 \$
C1401418	GRENIER MYLÈNE	REPAS EMPLOYÉS PARTY NOËL	850,00 \$
C1401465	J. DROLET ET FILS LTÉE	SUPPORT TABLETTES	87,29 \$
C1401486	CKVM	TABLE MAIRES 24 AU 30-11-2014	172,46 \$
C1401476	TRANSPORT G.G.R. LTÉE	TRANSPORT-GAMME 8-11-2014	387,97 \$
C1401510	NETTOYEUR SPÉCIALISÉ	TRAVAUX FONDATION-REZ-DE-CHAUSSÉE	17 835,83 \$
	TOTAL		478 059,54

Je soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C. M., art. 961).

Signé à Ville-Marie, ce 7 janvier 2015.

Lyne Gironne, d. g. - sec.-trés.

01-15-014A Budgets municipaux 2015.

Le CA demande si un portrait des budgets municipaux 2015 sera réalisé afin de constater les impacts des coupures budgétaires auprès des municipalités locales pour la prochaine année. Le dossier sera documenté au cours des prochaines semaines.

01-15-015A Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

Aucune question de l'assistance.

01-15-016A Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Nicole Rochon
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

N. B. : Prochaines réunions :

- Conseil des maires : 21 janvier 2015
- Comité administratif : 4 février 2015

Il est 18 h 15.

Arnaud Warolin, préfet

Lyne Gironne, d. g. – sec.-trés.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le comité administratif lors d'une séance subséquente.